



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Canada



Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de 2024 à 2025

Savoir polaire Canada

Numéro de catalogue : R101-8F-PDF

ISSN: 2817-4747

A moins d’avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l’administrateur du droit d’auteur de Savoir polaire Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l’affranchissement du droit d’auteur de la Couronne en communiquant avec :

Savoir polaire Canada
Campus de la Station canadienne de recherche dans
l’Extrême-Arctique :
1, chemin Uvajuq
C. P. 2150
Cambridge Bay (Nunavut) X0B 0C0

Photos : © Savoir polaire Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par ministre des Affaires du Nord, ministre responsable de l’Agence canadienne de développement économique du Nord

Also available in English

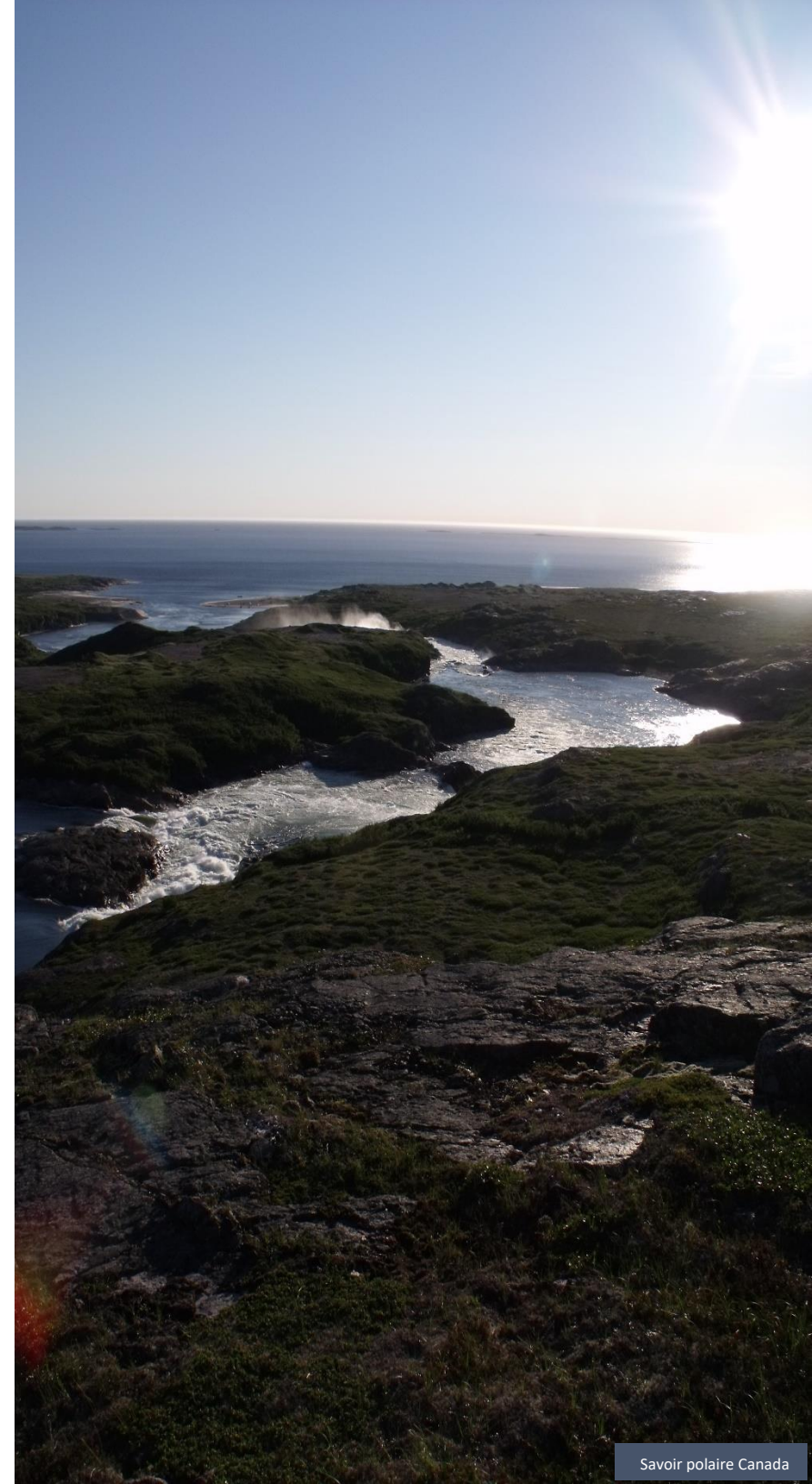
Introduction au Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de 2024 à 2025

La [Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026 \(SFDD\)](#) énonce les objectifs et les cibles du gouvernement du Canada en matière de développement durable, conformément à la [Loi fédérale sur le développement durable](#). Il s'agit de la première SFDD à reposer sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies, et elle offre une vision équilibrée des dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable.

Conformément à l'objet de la Loi, qui est de rendre le processus décisionnel en matière de développement durable plus transparent et de faire en sorte qu'il soit tenu de rendre compte au Parlement, Savoir polaire Canada appuie l'atteinte des objectifs énoncés dans la SFDD au moyen des activités décrites dans la Stratégie ministérielle de développement durable (SMDD) de 2023 à 2027 de Savoir polaire Canada. Le présent rapport rend compte des progrès réalisés dans le cadre de la SMDD de Savoir polaire Canada au cours de l'exercice 2024-2025.

La [Loi fédérale sur le développement durable](#) énonce également [sept principes](#) qui doivent être pris en compte dans l'élaboration de la SFDD et des SMDD. Ces principes de base ont été pris en compte et intégrés dans la SMDD de Savoir polaire Canada et dans le rapport sur la SMDD 2024-2025.

Afin de promouvoir une action coordonnée en matière de développement durable dans l'ensemble du gouvernement du Canada, les rapports sur la stratégie ministérielle de Savoir polaire Canada rendent compte des progrès accomplis par le Canada dans la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et la progression des ODD, soutenus par les cibles et indicateurs du Cadre mondial d'indicateurs (CMI) et du Cadre d'indicateurs canadien (CIC). Le rapport tient également compte des progrès réalisés dans le cadre d'initiatives liées aux ODD qui ne relèvent pas de la portée de la SFDD.



Commitments for Polar Knowledge Canada





OBJECTIF 2 : SOUTENIR UN SYSTÈME ALIMENTAIRE PLUS SAIN ET PLUS DURABLE

Le contexte de la SFDD :

Le [Cadre des sciences et de la technologie](#) de Savoir polaire Canada favorise la compréhension de l’incidence des changements environnementaux sur la sécurité alimentaire et le bien-être des collectivités du Nord. Dans le cadre de son programme « Un territoire, une santé », Savoir polaire Canada mène des recherches communautaires sur les aliments traditionnels, leurs prédateurs et leurs habitats, ainsi que sur les maladies de la faune nordique. Cette recherche améliore leur compréhension des effets des changements climatiques sur le bien-être des collectivités et appuie les efforts visant à promouvoir la sécurité alimentaire dans le Nord.

Thème de la cible : Systèmes alimentaires durables

Stratégies de mise en œuvre à l’appui de l’objectif

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l’objectif « **Soutenir un système alimentaire plus sain et plus durable** » mais pas une cible spécifique de la SFDD

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Améliorer la sécurité alimentaire des Autochtones et du Nord	Mesure : Surveiller et mieux comprendre les effets des maladies sur la population faunique et les changements environnementaux sur la sécurité alimentaire et le bien-être des collectivités. Programme : Science et technologie	Indicateur de rendement : Nombre d’initiatives dirigées par Savoir polaire Canada ou auxquelles l’organisme a contribué qui visaient à surveiller et à améliorer la compréhension des effets des maladies sur les populations d’animaux sauvages ainsi que les effets des changements environnementaux sur la sécurité alimentaire et le bien-être des communautés. Point de départ : 1 initiative en 2023-2024 Cible : 2 initiatives par année	Sommaire : Les efforts visant à comprendre les effets des maladies de la faune et des changements environnementaux sur la faune ouvrent la voie à la sécurité alimentaire à long terme au pays. Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC</i> : 2.1 - les Canadiens ont accès à des aliments nutritifs, abordables et en quantité suffisante <i>Indicateur du CIC</i> : 2.1.1 - Prévalence de l’insécurité alimentaire <i>Cible du CMI</i> : D’ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l’année à une alimentation saine, nutritive et suffisante	Résultat de l’indicateur : 1 initiative en 2024-2025 Notes : L’équipe une seule santé de Savoir polaire Canada a entrepris moins d’initiatives dans la région du Kitikmeot, mais a réalisé des projets pertinents dans d’autres régions du Nunavut. Initiatives concernant la région du Kitikmeot : 1. L’agence a mené des recherches sur les plantes comestibles et médicinales dans la région du Kitikmeot au Nunavut. Autres initiatives concernant des régions en dehors du Kitikmeot : 2. améliorer la communication sur les maladies de la faune et la sécurité des aliments traditionnels grâce à des vidéos informatifs sur : a. Influenza aviaire au Canada – information à l’intention des communautés nordiques b. Trichinella en Arctique et dans le nord du Canada et le Programme de diagnostic de la trichinellose du Nunavut



OBJECTIF 4 : PROMOUVOIR LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le contexte de la SFDD :

Savoir polaire Canada appuie cet objectif en faisant progresser la connaissance du Nord et de l'Arctique canadien et d'autres régions circumpolaires au moyen d'activités de recherche scientifique et de création, de diffusion et de mobilisation de connaissances. Le Cadre des sciences et de la technologie de Savoir polaire Canada guide ses activités de recherche afin d'améliorer la connaissance des écosystèmes, d'accroître la compréhension des liens entre le mieux-être communautaire et la santé environnementale, et de faire progresser les solutions énergétiques, technologiques et d'infrastructure. Savoir polaire Canada partage ses résultats de recherche par le biais de publications, d'événements et de partenariats avec diverses organisations, et participe à des travaux de recherche en collaboration pour aborder les questions de développement régional et circumpolaire. De plus, l'agence appuie le développement des compétences des jeunes pour la prochaine génération de chercheurs polaires par l'entremise de ses programmes de subventions et de contributions. En établissant et en maintenant des partenariats et en intégrant le savoir traditionnel autochtone dans la recherche, Savoir polaire Canada fait progresser les objectifs de développement durable et d'éducation de qualité.

Thème de la cible : Recherche et échange de connaissances

Stratégies de mise en œuvre à l'appui de la cible

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « **Promouvoir les connaissances et les compétences pour le développement durable** » mais pas une cible spécifique de la SFDD

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Soutenir les connaissances relatives au Nord, l'Arctique et à l'Antarctique	Mesure : S'assurer que la recherche en sciences et technologie polaires du Canada est disponible publiquement. Programme : Sciences et technologie et Gestion des connaissances et mobilisation	Indicateur de rendement 1 : Nombre de produits de connaissance sur la recherche ou la technologie polaire accessibles au public que Savoir polaire Canada a dirigés ou auxquels il a contribué. Point de départ : 156 produits de connaissance accessibles au public en 2023-2024 Cible : 140 produits de connaissance par année	Sommaire : La diffusion de la recherche scientifique et technologique polaire améliore l'accès à l'information scientifique, favorise la collaboration, transfère l'expertise et transforme la recherche en solutions réalisables pour le développement durable. Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC</i> : Sans objet <i>Indicateur du CIC</i> : Sans objet <i>Cible du CMI</i> : 4,7 - D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement	Résultat de l'indicateur 1 : 71 en 2024-2025
		Indicateur de rendement 2 : Nombre d'activités de diffusion des connaissances liées à la recherche ou à la technologie polaire que Savoir polaire Canada a dirigées ou auxquelles il a contribué. Point de départ : Nombre d'activités de diffusion des connaissances en 2023-2024 Cible : 4 activités de diffusion des connaissances par années		Résultat de l'indicateur 2 : 5 en 2024-2025



OBJECTIF 7 : ACCROÎTRE L'ACCÈS DES CANADIENS À UNE ÉNERGIE PROPRE

Le contexte de la SFDD :

Savoir polaire Canada accorde la priorité à la recherche sur les énergies renouvelables afin de s’attaquer à la vulnérabilité des collectivités du Nord et de l’Arctique au réchauffement de la planète. Il appuie la mise à l’essai et la démonstration de solutions d’énergie propre par l’industrie, le gouvernement et le milieu universitaire. Cela comprend la collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada pour mettre à l’essai des éoliennes hors réseau et évaluer des panneaux solaires expérimentaux à la Station de recherche du Canada dans l’Extrême-Arctique. Ces technologies visent à réduire l’impact environnemental dans les collectivités éloignées. De plus, Savoir polaire Canada participe à l’élaboration d’un plan énergétique communautaire pour Cambridge Bay, Nunavut, financé par le [Programme ARDEC Nord](#) de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

Thème de la cible : Sources d’électricité renouvelables et non émettrices

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Investir dans la recherche, le développement et la démonstration de technologies énergétiques propres	Mesure : Faciliter le développement et la mise à l'essai de technologies énergétiques adaptées aux conditions environnementales et socioculturelles uniques du Nord et de l'Arctique. Programme : Sciences et technologie	Indicateur de rendement : Nombre d'initiatives visant à élaborer et mettre à l'essai des technologies énergétiques adaptées au Nord et à l'Arctique que Savoir polaire Canada a dirigées ou auxquelles il a contribué. Point de départ : 1 initiative en 2023-2024 Cible : 2 initiatives par année	Sommaire : Permettre la mise au point et la mise à l'essai de technologies énergétiques dans le Nord et dans l'Arctique contribue à l'accès à long terme à une énergie propre, abordable et fiable au Canada. Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 7.2 - Les Canadiens réduisent leur consommation d'énergie <i>Indicateur du CIC :</i> Sans objet <i>Cible du CMI :</i> 7.1- D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable 7.3 a - D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies de combustion propre des combustibles fossiles, et encourager l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies propres dans le domaine de l'énergie.	Résultat de l'indicateur : 6 initiatives en 2024-2025 Notes : Les 6 initiatives pour 2024-2025 sont les suivantes : 1. Évaluation des ressources solaires (CanmetÉNERGIE Ottawa) 2. Collaboration pour établir des capacités de surveillance des bâtiments dans le Nord (CanmetÉNERGIE Ottawa) 3. Essais et validation des technologies d'énergie propre (CanmetÉNERGIE Ottawa) 4. Rapport sur le site d'essai photovoltaïque à haute latitude (SUNLAB/Université d'Ottawa) 5. Rapport sur l'énergie éolienne pour les communautés nordiques éloignées (Institut de l'énergie éolienne du Canada) 6. Essai du système de stockage thermique par absorption solaire (Université Carleton)



OBJECTIF 9 : FAVORISER L’INNOVATION ET LES INFRASTRUCTURES VERTES AU CANADA

Le contexte de la SFDD :

Savoir polaire Canada vise à améliorer le traitement des déchets et des eaux usées dans les collectivités du Nord en mettant au point de nouvelles technologies qui réduisent les déchets et favorisent la durabilité. Cela comprend la transformation des déchets en énergie, la gestion des eaux grises et noires, les logements écologiques et les initiatives de recyclage. Savoir polaire Canada a notamment testé le Terragon Système de gazéification automatisé micro pour convertir les déchets ménagers en chaleur et en gaz naturel synthétique pour la production d’électricité. L’agence a également collaboré avec le Conseil national de recherches du Canada pour évaluer le système bioélectrique de traitement anaérobie des eaux usées (Bioelectrical Anaerobic Sewage Treatment System - BeAST) qui produit de la chaleur et des biocarburants potentiels à partir des eaux usées. De plus, Savoir polaire Canada facilite le développement de maisons abordables et culturellement adaptées utilisant des matériaux durables, contribuant ainsi à l’infrastructure verte dans le Nord et dans l’Arctique.

Thème de la cible : Infrastructure verte et innovation

Stratégies de mise en œuvre à l’appui de la cible

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l’objectif « **Favoriser l’innovation et les infrastructures vertes au canada** » mais pas une cible spécifique de la SFDD

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Approfondir la connaissance des technologies propres	Mesure : Contribuer à l'élaboration et à la mise à l'essai de technologies de logement ou de traitement de l'eau ou des déchets. Programme : Sciences et technologie	Indicateur de rendement : Nombre d'initiatives qui appuient l'élaboration et la mise à l'essai de technologies de logement, d'eau ou de traitement des déchets que Savoir polaire Canada a dirigées ou auxquelles il a contribué. Point de départ : 1 initiative en 2023-2024 Cible : 2 initiatives par année	Sommaire : L'élaboration et la mise à l'essai de technologies de logement, d'eau et de traitement des déchets favorisent l'adoption de pratiques durables, la promotion de l'efficacité des ressources et la promotion de la gérance de l'environnement. Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 9.1 - Le Canada favorise la recherche et l'innovation 9.3 - Les Canadiens ont accès à une infrastructure moderne et durable. <i>Indicateur du CIC :</i> 9.1.1 – Proportion d'innovation dans les technologies liées à l'environnement <i>Cible du CMI :</i> 9.1 – Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.	Résultat de l'indicateur : 3 initiatives en 2024-2025. Notes : Les 3 initiatives pour 2024-2025 sont les suivantes : 1. Collaboration pour établir une capacité de surveillance des bâtiments dans le Nord (CanmetÉNERGIE Ottawa) 2. Essai d'un système de stockage d'énergie thermique par adsorption alimenté à l'énergie solaire (Université Carleton) 3. Surveillance des rejets d'eaux usées à Cambridge Bay (Université de Calgary)



OBJECTIF 10 : FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET PRENDRE DES MESURES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Le contexte de la SFDD :

Savoir polaire Canada est déterminé à favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones en participant à des efforts soutenus et concertés qui favorisent le développement économique et la création d’emplois. Grâce à son cadre des sciences et de la technologie, Savoir polaire Canada mobilise ses partenaires autochtones de façon significative, à renforcer la capacité de surveillance et de recherche communautaires et à intégrer les connaissances autochtones aux résultats scientifiques. De plus, Savoir polaire Canada accorde la priorité aux projets qui tiennent compte des connaissances autochtones et locales et qui appuient le bien-être économique des employés inuits par l’entremise de son Plan d’embauchage des Inuits et de son fonds de soutien à l’éducation. Simultanément, la Station de recherche du Canada dans l’Extrême- Arctique travaille à créer des possibilités d’emploi pour la population locale et à stimuler le développement économique au Nunavut en priorisant et en renforçant les entreprises et les organisations inuites locales.

Thème de la cible : Faire progresser la réconciliation avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Mettre en œuvre la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i>	Mesure 1 : Veiller à ce que les activités scientifiques du Canada dans l'Arctique comprennent le savoir autochtone. Programme : Sciences et technologie	Indicateur de rendement : Pourcentage de projets de recherche sur l'Arctique pilotés et subventionnés par Savoir polaire Canada qui intègrent le savoir autochtone et local. Point de départ : 81 % de projets de recherche sur l'Arctique pilotés et subventionnés par Savoir polaire Canada qui intègrent le savoir autochtone et local en 2022-2023 Cible : Au moins 90 % d'ici mars 2026	Sommaire : Veiller à ce que les connaissances autochtones soient intégrées à la science de l'Arctique et que la prise de décisions favorise la réconciliation avec les peuples autochtones et appuie la mise en œuvre de la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i> . Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 10. 1 – Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites. <i>Indicateur du CIC :</i> Sans objet <i>Cible du CMI :</i> 10.2 – D'ici 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre 10.3 – Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats	Résultat de l'indicateur : 77 % en 2024-2025 Notes : La définition du savoir local peut être complexe à Cambridge Bay lorsque des jeunes locaux ou des chercheurs sont embauchés.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
	Mesure 2 : Accroître la représentation autochtone parmi les employés de Savoir polaire Canada. Programme : Ressources humaines	Indicateur de rendement : Pourcentage d'employés actifs qui s'identifient comme Autochtones à Savoir polaire Canada Point de départ : 27,5 % d'employés actifs qui s'identifient comme Autochtones à Savoir polaire Canada en 2023-2024. Cible : 30 % d'employés actifs qui s'identifient comme Autochtones à Savoir polaire Canada d'ici mars 2026	Sommaire : Augmenter le nombre d'employés autochtones à Savoir polaire Canada fait progresser la réconciliation avec les peuples autochtones et soutient la mise en œuvre de la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies relative aux droits des peuples autochtones</i>. Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 10. 1 – Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites. <i>Indicateur du CIC :</i> Sans objet <i>Cible du CMI :</i> 10.2 – D'ici 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre 10.3 – Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats	Résultat de l'indicateur : 25 % au 31 mars 2025



OBJECTIF 12 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ET PASSER À DES VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

Le contexte de la SFDD :

Savoir polaire Canada met en œuvre la Politique d’achats écologiques en déployant des instruments d’approvisionnement à usage commun et en intégrant des considérations environnementales dans ses processus de gestion des achats; en intégrant des considérations environnementales dans les processus et les contrôles de gestion des achats; et en examinant ses modèles de passation de marchés pour s’assurer qu’ils sont conformes à la Politique. Savoir polaire Canada vise également à renforcer ses processus d’achats écologiques en veillant à ce que les parties concernées reçoivent continuellement la formation et la sensibilisation nécessaires pour appuyer l’approvisionnement écologique.

Pour réduire les déchets, la Station de recherche du Canada dans l’Extrême-Arctique de Savoir polaire Canada a mis en place des systèmes de gestion des eaux usées et des déchets. Plus particulièrement, Savoir polaire Canada traite ses eaux usées au moyen d’un système d’osmose inverse qui produit une grande quantité d’eau propre. Savoir polaire Canada recherche également des efforts de collaboration pour transformer les eaux usées en hydrogène et pour traiter l’étang d’épuration de Cambridge Bay, Nunavut.

Thème de la cible : Leadership fédéral en matière de consommation responsable

Cible : Les émissions des biens et des services achetés par le gouvernement du Canada seront nulles d’ici 2050, ce qui facilitera le passage à une économie carboneutre circulaire (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Améliorer les critères d'approvisionnement écologique	Mesure 1 : Veiller à ce que tous les spécialistes de l'approvisionnement et de la gestion du matériel soient formés à l'approvisionnement écologique (cours sur les achats écologiques de l'École de la fonction publique du Canada ou l'équivalent) dans l'année suivant leur nomination. Programme : Services internes/approvisionnement	Indicateur de rendement : Pourcentage de spécialistes des achats et de la gestion du matériel ayant reçu une formation en achats écologiques dans l'année suivant leur désignation. Point de départ : 100 % des spécialistes des achats et de la gestion du matériel ont reçu une formation sur les achats écologiques en 2023-2024 Cible : Maintenir un taux de formation de 100 % pour les agents d'approvisionnement et les spécialistes de la gestion du matériel par année	Sommaire : Les achats écologiques intègrent des considérations environnementales dans les décisions d'achat et devraient motiver les fournisseurs à réduire l'impact environnemental des biens et des services qu'ils fournissent et de leurs chaînes d'approvisionnement. Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> Les Canadiens consomment de façon durable <i>Indicateur du CIC :</i> 12.2.1 - Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement <i>Cible du CMI :</i> Promouvoir des pratiques d'approvisionnement public durables, conformément aux politiques et aux priorités nationales.	Résultat de l'indicateur : 100 % in 2024-2025
	Mesure 2 : Intégrer l'option d'achats écologiques et le guide d'information dans le formulaire de demande de contrat. Programme : Services internes/approvisionnement	Indicateur de rendement : Pourcentage des formulaires de demande de marché qui comprennent les exigences en matière d'achats écologiques et le guide d'information. Point de départ : 100 % des formulaires de demande de contrat comprennent une option d'achats écologique en 2023-2024 Cible : 100 % des formulaires de demande de contrats, chaque année, incluent une option d'approvisionnement écologique.		Résultat de l'indicateur : 100 % in 2024-2025



OBJECTIF 13 : PRENDRE DES MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS IMPACTS

Le contexte de la SFDD :

Savoir polaire Canada prend des mesures proactives pour passer à des véhicules zéro émission et prend des mesures pour réduire les déchets et promouvoir des pratiques durables dans ses activités. Cela comprend l'utilisation de véhicules électriques ou hybrides. De plus, la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique a été conçue pour obtenir une certification de niveau argent dans le cadre du programme Leadership en énergie et conception environnementale grâce à des caractéristiques comme des panneaux solaires pour faciliter l'essai de panneaux photovoltaïques (panneaux solaires) dans le Nord et dans l'Arctique, des appareils de plomberie à faible débit, la gestion novatrice des eaux usées et des déchets, la réduction de la pollution lumineuse, la technologie de conservation de l'énergie et autres caractéristiques.

Thème de la cible : Leadership fédéral en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de résilience climatique

Cible : Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations carboneutres pour les installations et les parcs de véhicules conventionnels d'ici 2050 (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert par l'intermédiaire de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la résilience climatique et à écologiser l'ensemble des opérations du gouvernement	Mesure : Veiller à ce que tous les employés concernés soient formés à l'évaluation des répercussions des changements climatiques, à la réalisation d'évaluations des risques liés aux changements climatiques et à l'élaboration de mesures d'adaptation dans l'année suivant leur identification Programme : Services internes/Ressources humaines	Indicateur de rendement : Pourcentage d'employés identifiés ayant reçu une formation sur l'évaluation des répercussions des changements climatiques, la réalisation d'évaluations des risques liés aux changements climatiques et l'élaboration de mesures d'adaptation dans l'année suivant leur identification. Point de départ : Nouveau programme Cible : 100 % des employés identifiés formés par année	Sommaire : Le personnel formé peut cerner les risques pour la prestation des programmes essentiels et élaborer des interventions pour accroître la résilience des opérations aux répercussions des changements climatiques. Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 13.3 - Les Canadiens sont bien équipés et résilients face aux effets du changement climatique <i>Indicateur du CIC :</i> 13.3.1 – Proportion d'organisations municipales qui ont pris en considération l'adaptation aux changements climatiques dans leur processus décisionnel <i>Cible du CMI :</i> 13.1 - Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat 13.3 - Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact, ainsi que les systèmes d'alerte rapide	Résultat de l'indicateur : En raison de la petite taille de l'organisation et des ressources limitées, Savoir polaire Canada n'a pas la capacité de développer des formations, mais cherchera des occasions de participer à des formations existantes sur les sujets liés aux changements climatiques. L'indicateur sera supprimé pour 2025-2026.



OBJECTIF 15 : PROTÉGER ET RÉTABLIR LES ESPÈCES, CONSERVER LA BIODIVERSITÉ CANADIENNE

Le contexte de la SFDD :

Savoir polaire Canada fait progresser la compréhension des écosystèmes nordiques et arctiques afin d’aider la biodiversité canadienne à faire face aux changements climatiques. Il recueille des données de référence et surveille les changements dans les écosystèmes terrestres, d’eau douce et marins. Les connaissances et les résultats sont communiqués aux décideurs et aux réseaux pour appuyer la conservation et l’adaptation. Récemment, Savoir polaire Canada a établi un partenariat avec le Musée canadien de la nature, fournissant 1 million de dollars sur trois ans pour faire progresser la recherche sur les effets du climat sur la faune, les espèces végétales du Nord et de l’Arctique, la vulnérabilité et la biodiversité marine.

Stratégies de mise en œuvre à l’appui de la cible

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l’objectif « **Protéger et rétablir les espèces, conserver la biodiversité canadienne** », mais pas une cible précise du DSFS.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Autre	Mesure : Entreprendre la recherche, la télédétection et la surveillance environnementale du pergélisol et des changements de la biodiversité dans la zone de recherche environnementale de Kitikmeot. Programme : Sciences et technologie	Indicateur de rendement : Nombre d’initiatives que Savoir polaire Canada a dirigées ou auxquelles il a contribué visant à surveiller le pergélisol et la biodiversité dans la zone de recherche environnementale de Kitikmeot. Point de départ : 1 initiative en 2023-2024 Cible : 3 initiatives par année	Sommaire : La recherche et la surveillance canadiennes sur les changements de la biodiversité dans le Nord et dans l’Arctique protègent la biodiversité canadienne en fournissant des données cruciales sur les répercussions des changements climatiques et en guidant les efforts de conservation des espèces et des habitats vulnérables. Les objectifs ou ambitions pertinents: <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 15.1 - Le Canada veille à ce que toutes les espèces aient des populations saines et viables. 15.3- Le Canada conserve et restaure les écosystèmes et les habitats <i>Indicateur du CIC :</i> Sans objet <i>Cible du CMI :</i> 15.1 - D’ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l’exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d’eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux	Résultat de l’indicateur : 2 initiatives en 2024-2025 Notes : Les 2 initiatives pour 2024-2025 sont les suivantes : 1. Cartographie des écosystèmes et télédétection pour la surveillance climatique 2. Projet sur les côtes de pergélisol de Kugluktuk

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
			15.5 - Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces <i>menacées et prévenir leur extinction</i>	

Intégration du développement durable

Savoir polaire Canada continuera à veiller à ce que son processus décisionnel prenne en compte les objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) dans le cadre de son processus d'évaluation environnementale stratégique (EES). L'EES d'un projet de politique, de plan ou de programme comprend une analyse des répercussions de cette proposition sur l'environnement, y compris sur les objectifs et cibles pertinents de la SFDD.

Les déclarations sur les résultats des évaluations de Savoir polaire Canada sont rendues publiques lorsqu'une initiative a fait l'objet d'une EES détaillée (voir [ici](#)). La déclaration publique vise à montrer que les effets sur l'environnement y compris sur l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD des politiques, plans ou programmes approuvés ont été pris en compte lors de l'élaboration de la proposition et de la prise de décisions.

Savoir polaire Canada n'a pas réalisé d'EES détaillée en 2024-2025.

